

# PLANIFICATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

## I- DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

### A -Organisation des trimestres

- ✓ 1<sup>er</sup> trimestre : du 17 aout 2023 au 10 novembre 2023
- ✓ 2<sup>ème</sup> trimestre : du 6 novembre 2023 au 15 février 2024
- ✓ 3<sup>ème</sup> trimestre : du 16 février 2024 -juin 2024

### B- Organisation des semestres pour les BTS

- ✓ 1<sup>er</sup> semestre : du 17 aout au 8 décembre 2023
- ✓ 2<sup>ème</sup> semestre : du 11 décembre 2023- juin 2024

### C- Organisations des conseils de spécialités

- ✓ 1<sup>er</sup> trimestre : classes de première et terminales du 6 novembre 2023 au 10 novembre 2023
- ✓ 2<sup>ème</sup> trimestre : classes de première et terminales du 5 février 2024 au 9 février 2024
- ✓ 3<sup>ème</sup> trimestre : classes de première du 29 avril 2024 au 3 mai 2024

### D-Calendarier des conseils de classe et arrêt des notes

#### Enseignement secondaire :

- ✓ 1<sup>er</sup> trimestre : arrêt des notes le 10 novembre 2023 conseils de classes des secondes, première et terminales du 13 novembre 2023 au 24 novembre 2023
- ✓ 2<sup>ème</sup> trimestre : arrêt des notes le 15 février 2023 conseils de classes des secondes, première et terminales du 16 février 2024 au 26 février 2024
- ✓ 3<sup>ème</sup> trimestre : fin mai et début des conseils de classe en fonction du calendrier académique

#### Enseignement supérieur :

- ✓ 1<sup>er</sup> semestre : du 11 décembre au 15 décembre 2023
- ✓ 2<sup>ème</sup> semestre : avril- mai 2024

### E- Réunions parents-professeurs (prévisionnels)

#### Réunions de rentrée direction- parents

- Réunion de rentrée classes de seconde 26 aout 2023 de 7h30-11h30
- Réunion de rentrée classes de première le jeudi 24 aout 2023 de 17h15-18h30
- Réunion de rentrée des classes de terminale le mardi 29 aout 2023 de 17h15-18h30

#### Réunions parents professeurs

- Secondes : présentation des tests de positionnement le samedi 30 septembre 2023 de 7h30 à 10h30
- Secondes : mardi 28 novembre 2023– mardi 27 février 2024
- Premières et terminales : jeudi 30 novembre 2023 – jeudi 29 février 2024

### F- Vacances scolaires

Vacances après 1 <sup>ère</sup> période	Samedi 14 octobre 2023 au lundi 30 octobre 2023
Vacances été austral	Mercredi 20 décembre 2023 au lundi 22 janvier 2024
Vacances après 3 <sup>e</sup> période	Samedi 02 mars 2024 au lundi 18 mars 2024
Vacances après 4 <sup>e</sup> période	Samedi 4 mai 2024 au mardi 21 mai 2024
Vacances d'hiver austral	Samedi 08 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024

## II- SUIVI DES ELEVES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A- Tests de positionnement des classes de seconde : **du 11 au 29 septembre 2023**

B- Rattrapages contrôle continu

- Les mercredi après-midi sur l'année scolaire

C- Epreuves de remplacement pour les élèves de premières inscrits en terminale 2023-2024

- Semaine du 18 septembre 2023

D- Dates des examens blancs

- 1<sup>er</sup> bac blanc de français et de philosophie et des spécialités **du 4 au 8 décembre 2023**
- Bac blanc des bachi bac **dernière semaine de décembre 2023**
- Deuxième bac blanc français et philosophie **mercredi 24 avril 2024**
- Prévision d'un deuxième bac blanc pour les spécialités en fonction des dates des épreuves fin février ou avril 2024
- Grand oral **fin mai début juin**
- Bac blanc de français **fin mai début juin**

E- Dates prévisionnelles des missions liées au PACTE

- Samedi 23 septembre 2023 de 7h30-11h30
- Samedi 4 novembre de 7h30-11h30
- Samedi 2 décembre 2023 de 7h30-11h30
- Samedi 2 février 2024 de 7h30-11h30
- Samedi 6 avril 2024 de 7h30-11h30

F-Prévisionnel des CCF EPS

- Du 30 octobre 2023 au 10 novembre 2023
- Du 5 février 2024 au vendredi 16 février 2024
- Du 22 avril 2024 au 03 mai 2024

F- Suivi des BTS

### Projets divers

#### Tourisme

- Journée européenne du patrimoine les 16 et 17 septembre pour les TOUR
- Séminaire intégration : le 28 et 29 septembre pour les TOUR 1&2 au village corail
- Du 2 au 10 novembre accueil de la délégation allemande
- Festival Réunion Métis le 30 novembre 2023
- Sortie pédagogique des TOUR 2
- Du 24 février au 10 mars 2024 séjour ERASMUS

#### MCO

- Séminaire d'intégration le 22 septembre 2023 au centre Jacques Tessier
- Actions continuum -3/+3 : présentation de la section MCO aux STMG, accompagnement dans la poursuite d'études post-BTS dès le mois de février 2024 (Classe ATS, Bachelor RDUC, Licence Pro de l'IAE..)

#### Stages Tourisme

- TOUR2 du 13 novembre 2023 au 22 décembre 2023
- TOUR1 du 15 mai 2024 au 7 juillet 2024 (ERASMUS +1 semaine du 6 au 12 mai 2023)

### Stages MCO1 (9 semaines)

- Période 1 : lundi 30 octobre 2023 au samedi 11 novembre 2023 (2 semaines)
- Période 2 : lundi 22 janvier 2024 au samedi 3 février 2024 (2 semaines)
- Période 3 : mardi 27 mai 2024 au samedi 29 juin 2024 (5 semaines)

### Stages MCO2 (5 semaines)

- Période 1 : lundi 30 octobre 2023 au samedi 11 novembre 2023 (3 semaines)
- Période 2 : lundi 22 janvier 2024 au samedi 3 février 2024 (2 semaines)

### Examens blancs

- Oraux blancs et écrits des TOUR 2 du **9 au 13 octobre 2023 (écrits les 9-10-11 octobre) - du 8 avril 2024 au 12 avril 2024**
- Ecrits MCO1 et MCO2 : **semaine du lundi 27 novembre 2023 au vendredi 1 décembre 2023- semaine du lundi 15 avril 2024 au vendredi 19 avril 2024**
- BTS Blancs pour TOUR 1& 2 et oraux pour TOUR 2 : **27 mars au 29 mars 2023**

### CCF

- Remise des dossiers CCF Tourisme du 24 u 28 avril 2023

## III- EVENEMENTS PREVISIONNELS

- ✓ Semaine de l'orientation **en novembre** pour les classes de terminales
- ✓ Journée de la laïcité – semaine de la presse- semaine de l'environnement durable : à **programmer**
- ✓ Une sortie UNSS pour tous les licenciés en UNSS à programmer par les professeurs d'EPS
- ✓ Forum de santé entre **les 14 et le 15 décembre 2023 ou le 18 décembre 2023**
- ✓ Rencontre sportive professeurs élèves **le 19 décembre de 9h30-11h30** au gymnase
- ✓ Sécurité routière et gestes qui sauvent (toute l'année) – forum sécurité routière **début juin 2024**
- ✓ Formation des délégués retour des vacances d'octobre (**le 10 octobre 2023**)
- ✓ Présentation des spécialités de première aux classes de seconde : **le samedi 2 décembre 2023**

## IV- PREVISIONNEL DE LA TENUE DES INSTANCES

- ✓ Elections des représentants des parents d'élèves et des personnels 2022-2023 (**septembre 2023**)
- ✓ Conseils pédagogiques prévisionnels (**2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre- avril 2023-juin 2023**)
- ✓ Conseils d 'administration prévisionnels (**octobre 2023 ; novembre 2023 ; février 2024- avril 2024-juillet 2024**)
- ✓ CVL-CES-CHS (à prévoir avant les CA)

## V- SECURITE

- ✓ Exercice de sécurité : premier trimestre et second trimestre
- ✓ Exercice de PPMS : premier trimestre

## VI- VIE EDUCATIVE

- ✓ Réunion des cellules de veille (1 par trimestre avec les CPE-PSYEN-AS-DIRECTION-Infirmière)



Calendrier scolaire (Année 2023-2024)

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
août	ven. 01 A	dim. 01 A	mer. 01 B	ven. 01 B	lun. 01 A	jeu. 01 A	ven. 01 A	lun. 01 A	mer. 01 B	sam. 01 B	lun. 01 A
	sam. 02 A	lun. 02 B	jeu. 02 B	mar. 02 B	ven. 02 A	ven. 02 A	lun. 02 A	mer. 02 B	jeu. 02 B	mer. 02 B	mar. 02 A
	dim. 03 B	mar. 03 B	ven. 03 B	dim. 03 B	mer. 03 A	sam. 03 A	dim. 03 A	mer. 03 B	ven. 03 B	lun. 03 B	mer. 03 A
	lun. 04 B	mer. 04 B	sam. 04 B	lun. 04 A	jeu. 04 A	dim. 04 A	lun. 04 A	jeu. 04 B	ven. 04 B	mar. 04 A	jeu. 04 A
	mar. 05 B	ven. 05 B	dim. 05 B	mar. 05 A	ven. 05 A	lun. 05 B	ven. 05 A	jeu. 05 B	dim. 05 B	mer. 05 A	ven. 05 A
	mer. 06 B	ven. 06 B	lun. 06 A	mer. 06 A	mer. 06 B	mer. 06 B	sam. 06 B	lun. 06 B	jeu. 06 A	jeu. 06 A	sam. 06 A
	jeu. 07 B	dim. 07 B	mar. 07 A	jeu. 07 A	mer. 07 A	mer. 07 B	mer. 07 B	jeu. 07 A	mer. 07 B	ven. 07 A	dim. 07 A
	ven. 08 B	lun. 08 A	mer. 08 A	lun. 08 A	jeu. 08 A	jeu. 08 B	ven. 08 A	lun. 08 A	mer. 08 A	mer. 08 A	lun. 08 A
	sam. 09 B	lun. 09 A	jeu. 09 A	mer. 09 A	ven. 09 B	ven. 09 B	mar. 09 A	mer. 09 A	jeu. 09 A	dim. 09 A	mar. 09 A
	dim. 10 A	mar. 10 A	ven. 10 A	dim. 10 A	mer. 10 A	sam. 10 B	dim. 10 B	mer. 10 A	jeu. 10 A	lun. 10 B	mer. 10 B
	lun. 11 A	mer. 11 A	jeu. 11 A	lun. 11 B	jeu. 11 A	dim. 11 A	lun. 11 A	jeu. 11 A	mer. 11 A	lun. 11 B	mer. 11 B
	mar. 12 A	jeu. 12 A	mar. 12 A	mar. 12 B	lun. 12 A	lun. 12 A	ven. 12 A	jeu. 12 A	mer. 12 A	dim. 12 B	mer. 12 B
	mer. 13 A	ven. 13 A	lun. 13 B	mer. 13 B	mar. 13 A	mar. 13 A	sam. 13 A	ven. 13 A	lun. 13 A	jeu. 13 B	ven. 13 B
lun. 14	jeu. 14 A	sam. 14 A	mer. 14 B	dim. 14 B	mer. 14 A	jeu. 14 A	dim. 14 A	lun. 14 A	mer. 14 A	mar. 14 B	ven. 14 B
mar. 15	ven. 15 A	dim. 15 A	mer. 15 B	lun. 15 B	jeu. 15 A	jeu. 15 A	lun. 15 A	mer. 15 B	mer. 15 B	jeu. 15 B	ven. 15 B
mer. 16	sam. 16 A	lun. 16 A	jeu. 16 B	mar. 16 B	ven. 16 A	ven. 16 A	mer. 16 A	jeu. 16 B	jeu. 16 B	dim. 16 A	mer. 16 A
jeu. 17	dim. 17 A	mar. 17 A	ven. 17 B	mer. 17 A	sam. 17 A	sam. 17 A	dim. 17 A	lun. 17 B	mer. 17 A	lun. 17 A	mer. 17 A
ven. 18	lun. 18 B	mer. 18 A	sam. 18 B	lun. 18 A	jeu. 18 A	dim. 18 A	lun. 18 B	jeu. 18 B	mer. 18 A	mar. 18 A	jeu. 18 A
sam. 19	mar. 19 B	jeu. 19 A	dim. 19 A	mar. 19 A	lun. 19 B	lun. 19 B	ven. 19 B	jeu. 19 B	mer. 19 A	dim. 19 B	mer. 19 A
dim. 20	mer. 20 B	ven. 20 B	lun. 20 A	mer. 20 A	ven. 20 A	mer. 20 B	ven. 20 B	jeu. 20 B	lun. 20 A	jeu. 20 A	sam. 20 A
lun. 21	jeu. 21 B	sam. 21 A	mar. 21 A	jeu. 21 A	dim. 21 A	mer. 21 B	jeu. 21 B	mer. 21 A	lun. 21 B	mer. 21 A	ven. 21 A
mer. 22	ven. 22 B	dim. 22 B	mer. 22 A	lun. 22 A	jeu. 22 B	jeu. 22 B	lun. 22 B	mer. 22 A	mer. 22 A	mer. 22 A	lun. 22 A
mer. 23	dim. 23 B	lun. 23 B	jeu. 23 A	mar. 23 A	mer. 23 B	mer. 23 B	jeu. 23 B	mer. 23 A	mer. 23 A	jeu. 23 A	mer. 23 A
jeu. 24	dim. 24 B	mar. 24 A	ven. 24 A	dim. 24 A	mer. 24 B	mer. 24 B	dim. 24 B	mer. 24 A	mer. 24 A	jeu. 24 A	mer. 24 A
ven. 25	lun. 25 A	mer. 25 A	sam. 25 A	lun. 25 A	jeu. 25 B	dim. 25 A	lun. 25 A	jeu. 25 A	mer. 25 A	sam. 25 A	jeu. 25 B
sam. 26	mar. 26 B	jeu. 26 A	dim. 26 A	mar. 26 A	ven. 26 B	lun. 26 A	mar. 26 A	jeu. 26 A	mer. 26 A	mer. 26 A	ven. 26 B
dim. 27	mer. 27 A	ven. 27 A	lun. 27 B	mar. 27 A	jeu. 27 B	mer. 27 A	mer. 27 A	lun. 27 A	jeu. 27 B	mer. 27 B	sam. 27 B
lun. 28	jeu. 28 A	sam. 28 A	mar. 28 B	jeu. 28 A	dim. 28 A	mer. 28 A	jeu. 28 A	mer. 28 A	mer. 28 B	mer. 28 B	dim. 28 B
mar. 29	ven. 29 A	dim. 29 A	mer. 29 B	ven. 29 B	lun. 29 A	jeu. 29 A	ven. 29 A	lun. 29 B	mer. 29 B	mer. 29 B	dim. 29 B
mer. 30	sam. 30 A	lun. 30 B	jeu. 30 B	sam. 30 B	mar. 30 A	mer. 30 A	mer. 30 A	jeu. 30 B	jeu. 30 B	jeu. 30 B	dim. 30 B
jeu. 31	A	mer. 31 B	B	dim. 31 A	mer. 31 A	A	dim. 31 A	mer. 31 B	ven. 31 B	B	mer. 31 A



**DOSSIER SECURITE**

---

## La protection des données à caractère personnel (DCP)

En tant que membre du personnel du LEGT Evariste de Parny, vous serez soumis au règlement général sur la protection des données (RGPD).

**Si** vous effectuez une opération appliquée à des données à caractère personnel :  
(toute information permettant d'identifier un individu)

- ⇒ **Directement** (Nom, prénom, date de naissance, photos, etc.)
- ⇒ **Indirectement** (géolocalisation, adresse IP, historique de navigation, ect.)
- ⇒ **Par regroupement** (élève de la classe de 2<sup>nd</sup>, base de pseudonyme avec correspondance, ect.)

Rappelons que le RGPD, s'applique à tous types d'opérations quel que soit le processus utilisé (papier ou numérique).

L'ensemble du personnel du lycée Evariste de Parny peut être amené à effectuer ce type d'opération dans le cadre de leurs missions au sein de l'établissement.

Entrée en vigueur le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données, fixe un certain nombre de principes qu'il conviendra de respecter :

### Les grandes directives à respecter

#### Finalité

- Je définis pourquoi je collecte des données

#### Minimisation

- Je limite le recueil de données à ce qui est nécessaire

#### Exactitude

- Je garantis que les données sont exactes ou mises à jour pendant l'ensemble du traitement

#### Durée de conservation

- Je limite le traitement des données dans le temps en fonction des besoins

#### Sécurité

- Je préserve l'intégrité et la confidentialité des données avec les systèmes de sécurité adaptés.

#### Transparence

- J'informe les personnes sur le sort de leurs données : droits, durée de conservation, ect...

#### Droits des personnes

- Je donne aux personnes le moyen de garantir la maîtrise de leurs données

#### Données sensibles

- J'adapte le niveau de sécurité à la sensibilité des données collectées.

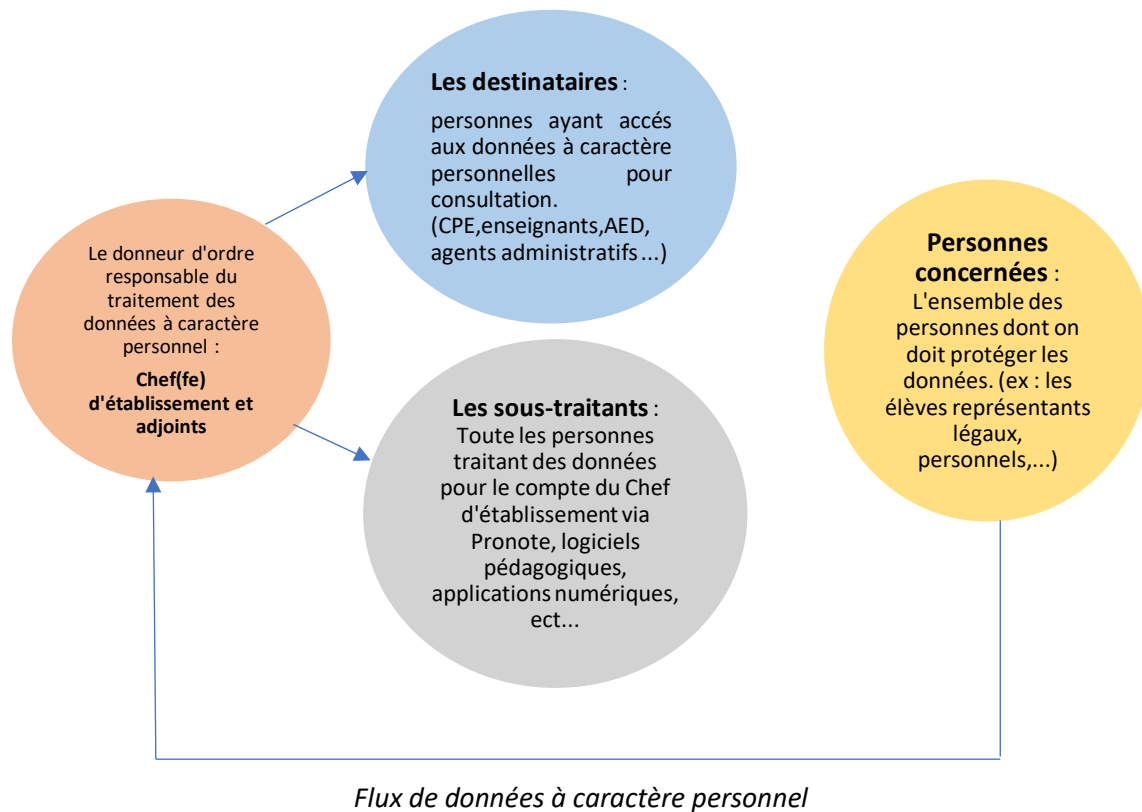
#### Protection des données sensibles

- Je justifie le recueil de données au regard de mes missions

## La chaîne de traitement des données

---

Le traitement des données à caractère personnel consiste à effectuer des opérations de collectes, d'enregistrements, de modifications, d'extractions, de transferts, de stockages, d'hébergements, d'utilisations ou autres manipulations afin d'en exploiter des informations à des fins professionnels.



## LES POINTS DE VIGILANCES avant d'utiliser des données à caractère personnel

---

### Est-ce que j'utilise des données à caractère personnel ?

*Nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, ...*

### Sont-elles sensibles ?

*Santé, origine ethnique ou raciale, opinion religieuse ou politique, orientation sexuelle, appartenance syndicale, biométrie, génétique, ...*



## Quelle est la finalité de mon traitement de données ? Quelle donnée dois-je utiliser pour atteindre mon but ?

Mon traitement doit être conforme aux droits et au RGPD.

## Ma collecte de données est-elle proportionnée ?

Les données recueillies doivent être strictement nécessaires à l'objectif fixé.

## Quelle la durée de conservation ?

La conservation des données à caractère personnel doit être pertinente et limitée (ex : les fiches de renseignements élèves collectées à la rentrée doivent donc être détruites à la fin de l'année).

## La confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel sont-elles assurées ?

Stockage : où ? Accès : qui ? Sécurité : Comment ?

## Quels droits ai-je prévus pour les personnes concernées ?

Opposition, accès, rectification, effacement, etc.

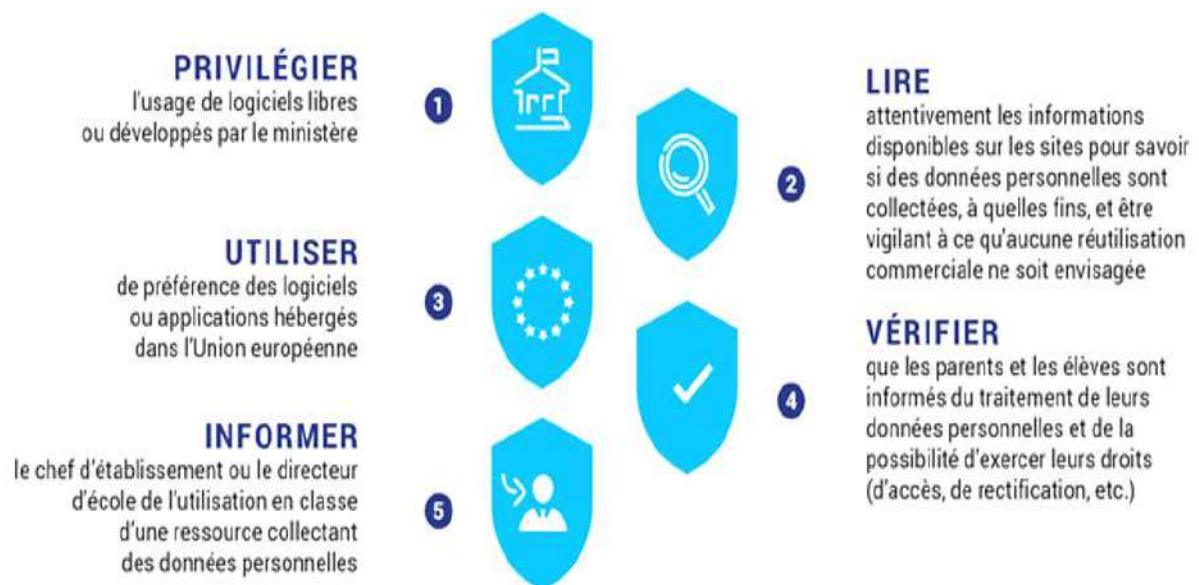
## Suis-je conforme et comment le prouver ?

Dans le cas où je me trouve en position de sous-traitant des données à caractère personnel, je dois inscrire une FICHE DE TRAITEMENT dans le REGISTRE de TRAITEMENT auquel je suis rattaché (EPLÉ, LEGT Evariste de Parny).

## Les bonnes pratiques

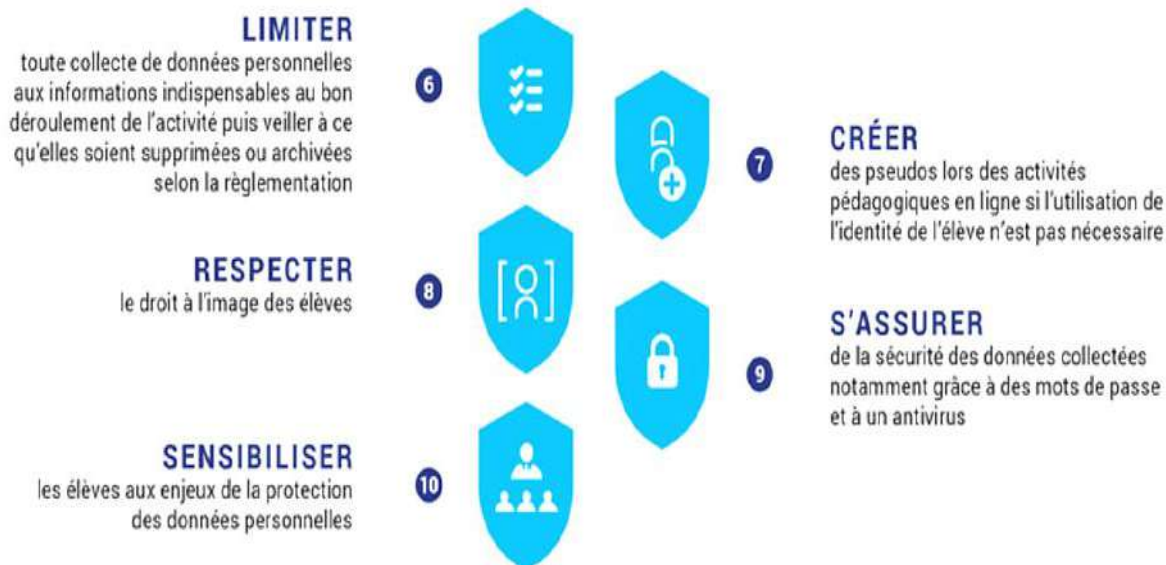
---

### CHOISIR LES BONS OUTILS





## Protéger les données des élèves



Source : infographie issue du guide pratique RGPD sur [ac-reunion.fr](http://ac-reunion.fr)

### Où s'informer ?

---

Pour tout supplément d'information concernant la protection des données vous pouvez consulter les ressources suivantes :

- ✓ Loi n°2018-493 du 20 juin 2018
- ✓ Le guide RGPD en pratique disponible sur [ac-reunion.fr](http://ac-reunion.fr)
- ✓ Le parcours magistère « Les données à caractère personnel au cœur des établissements »
- ✓ Le documentaire produit par Arte en 2016 « Democracy la ruée vers le datas » via l'offre Eduthèque

Vous pouvez également contacter le personnel de direction pour toute demande de traitement de données à caractère personnel ainsi que Laetitia FERRI référent RGPD du lycée Evariste de Parny via [laetitia.ferr@ac-reunion.fr](mailto:laetitia.ferr@ac-reunion.fr).